
« PRIX VALORISATION MESHS JUNIOR »

Appel à candidatures 2020

Le Conseil Stratégique de Valorisation de la MESHS renouvelle le « Prix Valorisation MESHS Junior » à l'attention des docteurs en Sciences Humaines et Sociales.

Objet

Le « Prix Valorisation MESHS Junior » a pour objectif de soutenir la valorisation des travaux réalisés par de jeunes chercheurs et vise à une meilleure appropriation de ces travaux par **les acteurs non-académiques (entreprises privées, institutions publiques, associations)**. Il sera porté une attention particulière à l'ambition, à l'originalité, aux résultats des travaux et aux actions de valorisation envisagées.

Occurrence

Le « Prix Valorisation MESHS Junior » sera décerné chaque année. Le CSV se réserve cependant le droit de ne pas attribuer de prix, faute de candidatures d'un niveau suffisant, et, en compensation, de reporter son attribution l'année suivante.

Dotation

Le prix est doté de 3 000€.

Il est financé grâce au Contrat Plan Etat-Région « Interdisciplinarité-Structuration-Internationalisation – MESHS » (CPER ISI-MESHS).

Le lauréat pourra ainsi bénéficier d'une aide à la valorisation (publications, communications, transferts).

La somme sera disponible auprès des services de la MESHS pour la prise en charge de frais relatifs à la valorisation de la recherche du lauréat (frais de participations à des colloques, publications, achat d'ouvrages...) avec une date limite de dépense fixée au 30 juin 2021.

Conditions d'éligibilité

Le docteur, sans condition de nationalité, doit résider en France et faire partie d'une des 4 écoles doctorales de la région Hauts de France, Nord Pas-de-Calais Picardie (ED SHS n°473, ED SESAM n°73, ED SPJG n°74 et EDSHS n°586). Le candidat doit avoir soutenu sa thèse entre le 01/01/2016 et la date du dépôt de la candidature, soit le 28/09/2020.

Constitution du dossier de candidature

Les thèses peuvent émaner de toutes les disciplines académiques en sciences humaines et sociales. Il n'y a pas d'exclusivité dans la soumission à ce « Prix Valorisation MESHS Junior ». Un candidat peut en effet répondre à d'autres appels à candidatures.

Le dossier de candidature comportera :

- Une lettre de motivation intégrant une présentation substantielle (entre 5 et 10 pages) qui décrit :

-
- la recherche : le caractère innovant, les objectifs, les hypothèses de recherche, la méthodologie, le programme de travail ;
 - le partenariat éventuel avec le monde non académique (entreprises privées, institutions publiques, associations) ;
 - la valorisation des résultats et son appropriation par des acteurs non académiques, les retombées scientifiques, techniques, managériales, économiques :
 - o impact scientifique effectif ou attendu et stratégie de diffusion des résultats (publications dans des revues internationales, à comité de lectures, ouvrage, partenariat existant ou prévu avec d'autres unités de recherche) ;
 - o impact socio-économique et stratégie de valorisation (collaboration avec une entreprise, une institution, une association déjà existante, résultats exploitables par l'industrie, développements supplémentaires prévus, accord de confidentialité avec l'entreprise déjà prévu, brevets...);
 - o impact environnemental et sociétal des résultats ;
 - l'utilisation programmée de la somme allouée par le prix de thèse.
- Un CV.
 - Le rapport de thèse (Les membres du jury se réservant le droit de demander la thèse déposée pour l'expertise du dossier).
 - La photocopie du diplôme ou une attestation.
 - Des lettres de soutien (du monde académique et/ou hors académique).

Un dossier incomplet ne sera pas examiné.

Evaluation des candidatures

Les dossiers de candidatures seront examinés et évalués par les membres du Conseil Stratégique de Valorisation (membres de la MESHS, personnalités du monde économique et social, membres institutionnels).

Calendrier

Date limite de dépôt des dossiers de candidature :

Le candidat devra envoyer une version électronique du dossier à la MESHS au plus tard le 28 septembre 2020 à l'adresse électronique suivante : valorisation@meshs.fr

28 avril 2020	Lancement du « Prix Valorisation MESHS Junior »
28 septembre 2020	Date limite de dépôt des dossiers de candidature
Octobre 2020	Evaluation finale et annonce du lauréat
Novembre 2020	Remise du « Prix Valorisation MESHS Junior »

Remise du prix

Le « Prix Valorisation MESHS Junior » sera remis lors d'une cérémonie organisée à la MESHS au mois de novembre 2020 dans le cadre des Rencontres de la Recherche et de l'innovation en Hauts-de-France.

Pour toute demande d'information, veuillez contacter Raphaël Lamiral à l'adresse électronique suivante : raphael.lamiral@meshs.fr